



# L'ONTARIO, C'EST CHEZ MOI

## PROGRAMME FÉDÉRAL DE SANTÉ INTÉRIMAIRE (PFSI)

### EN QUOI CONSISTE LE PFSI?

Le PFSI offre une couverture de soins de santé limitée et temporaire à des groupes de personnes précis au Canada. Il est financé par Citoyenneté et Immigration Canada.

### QUELS SONT LES SERVICES COUVERTS PAR LE PFSI?

- Les services d'un médecin ou d'une infirmière autorisée, ainsi que les services hospitaliers et de laboratoire
- Les traitements dentaires urgents
- Les médicaments sur ordonnance, y compris les contraceptifs oraux
- Les fournitures et le matériel médicaux
- Les services de traduction dans les cas de soins de santé

### QUELLES SONT LES PERSONNES ADMISSIBLES AU PFSI?

- Les demandeurs d'asile
- Les réfugiés préétablis
- Les personnes détenues en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada à <http://www.trouvelien.at/cic-Sante>.

### OÙ LES BÉNÉFICIAIRES DU PFSI OBTIENNENT-ILS DES SERVICES DE SANTÉ?

Les personnes couvertes par le PFSI peuvent obtenir des services de santé auprès de tout

fournisseur de soins de santé qui est inscrit auprès de la compagnie d'assurance Croix Bleue Medavie

Pour obtenir une liste des professionnels de la santé agréés dans votre région, rendez-vous à [www.ifhp-pfsi.ca](http://www.ifhp-pfsi.ca).

### QUELS SONT LES DOCUMENTS REQUIS?

Lorsque vous allez voir un fournisseur de soins de santé, vous devez lui montrer vos documents d'admissibilité au PFSI :

- Documents du demandeur d'asile *ou*
- Certificat du PFSI

### QUI PAIE LES SERVICES ET LES PRODUITS DE SANTÉ?

Si vous êtes admissible à la couverture dans le cadre du PFSI, vous NE payez PAS les services ou les produits reçus. Si vous payez vous-même un fournisseur pour un service ou un produit qui est couvert par le PFSI, vous ne serez pas remboursé.

### QU'ARRIVE-T-IL SI UN CERTIFICAT DE PFSI EST PERDU?

Si un certificat est perdu, volé ou endommagé, vous devez le signaler le plus tôt possible en appelant le Téléc centre de Citoyenneté et Immigration Canada au 1-888-242-2100

1-855-626-0002

[www.lontariocestchezmoi.ca](http://www.lontariocestchezmoi.ca)



Funded by / Financé par